

La violence armée mine le développement et constitue un obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la « Promotion du développement par le biais de la réduction et la prévention de la violence armée » (A/64/228)



Violence Armée et Développement

Bien que la fréquence des conflits armés ait décliné au cours des dernières années, le nombre de personnes tuées par la violence armée n'a pas suivi cette tendance. Plus de 740 000 hommes, femmes et enfants meurent chaque année des conséquences de la violence armée. La majorité de ces morts—490 000—ont lieu dans des pays qui ne sont pas affectés par un conflit armé.

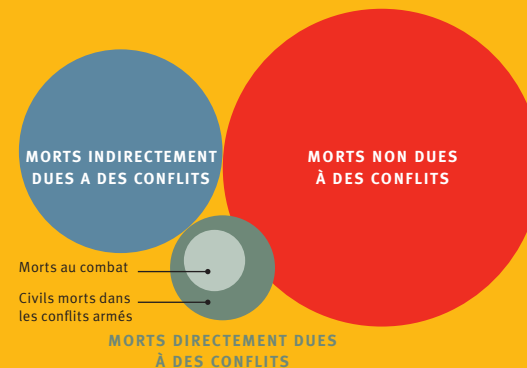
L'impact économique de la violence armée est immense et d'une portée considérable. Le coût de la productivité perdue résultant de la seule violence armée hors-conflit est approximativement de 95 milliards de dollars et pourrait atteindre jusqu'à 163 milliards de dollars par an dans le monde. La violence résultant des conflits armés peut diminuer la croissance annuelle d'une économie classique d'environ deux pour cent.

Les effets néfastes de la violence armée s'étendent bien au-delà de ces coûts humains et économiques. La violence armée peut entraîner des déplacements forcés, éroder le capital social et détruire les infrastructures. Elle peut entraver l'investissement dans la reconstruction et la réconciliation. La violence armée peut ébranler les institutions publiques et favoriser la corruption et l'impunité.

La violence armée alimente et est alimentée par le crime transnational, y compris le trafic de personnes, de drogues et d'armes. Quand elle est associée à de la violence interpersonnelle et basée sur le genre, elle effiloche le tissu social des familles et des communautés et laisse de profondes cicatrices psychologiques et physiques sur les survivants.

Le Secrétaire général des Nations Unies et l'Assemblée Générale ont reconnu l'impact destructeur de la violence armée sur le développement. Le problème de la violence armée est aujourd'hui reconnu comme un obstacle important pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement met en évidence la façon dont sous-développement et violence armée sont liés.



**GENEVA
DECLARATION**

ON ARMED VIOLENCE AND DEVELOPMENT

La communauté internationale a reconnu que la violence armée et les conflits entravent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement

Nous nous efforcerons de réaliser, d'ici 2015, une réduction quantifiable du fardeau de la violence armée ainsi que des améliorations tangibles en matière de sécurité humaine dans le monde.

Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement



SECRÉTARIAT DE LA DÉCLARATION DE GENÈVE

c/o Small Arms Survey
47 Avenue Blanc
1202 Genève
Suisse

T +41 22 908 5777

F +41 22 732 2738

E info@genevadeclaration.org

W www.genevadeclaration.org



**GENEVA
DECLARATION**

ON ARMED VIOLENCE AND DEVELOPMENT

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

PREMIÈRE PAGE :

© Fredrik Naumann/Panos Pictures

RABAT INTÉRIEUR :

© Andrew McConnell/Panos Pictures

INTÉRIEUR GAUCHE :

© Jeff J. Mitchell/Getty Images

INTÉRIEUR CENTRE :

© Eitan Abramovich/AFP/Getty Images



**GENEVA
DECLARATION**

ON ARMED VIOLENCE AND DEVELOPMENT



Qu'est-ce que la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement ?

En juin 2006, la Suisse et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont invité différents pays, agences internationales et organisations de la société civile à participer à un Sommet ministériel à Genève. Le but était d'identifier des mesures concrètes pour prévenir et réduire le fléau de la violence armée ainsi qu'améliorer les perspectives de développement durable.

Cette réunion a débouché sur la signature de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement. Celle-ci reconnaît que la violence armée est à la fois une cause et une conséquence du sous-développement, et constitue un obstacle majeur à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration appelle les États à réaliser une réduction quantifiable du fardeau de la violence armée ainsi qu'une amélioration de la sécurité humaine d'ici 2015.

La Déclaration de Genève a été adoptée par plus de 100 États.

Un Groupe pilote de 14 pays signataires et organisations affiliées guide la mise en œuvre de la Déclaration de Genève. Afin de faire avancer des programmes de prévention et de réduction de la violence armée adaptés à la réalité et aux besoins nationaux et locaux, le Groupe pilote a développé un cadre de travail pour la mise en œuvre qui appelle à agir autour de trois piliers :

1. **PLAIDOYER, DISSÉMINATION ET COORDINATION** pour sensibiliser à l'impact néfaste de la violence armée sur le développement.
2. **MESURABILITÉ ET RECHERCHE** pour améliorer la compréhension de la portée, de la mesure et de la distribution de la violence armée et son impact négatif sur le développement.
3. Promotion de **PROGRAMMES** combinant les aspects du développement durable avec ceux relatifs à la prévention et la réduction de la violence armée dans les pays affectés.

ÉTATS DU GROUPE PILOTE :

Brésil, Colombie, Espagne, Finlande, Guatemala, Indonésie, Kenya, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse (Président), Thaïlande

ORGANISATIONS AFFILIÉES :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Small Arms Survey
Bureau Quaker auprès des Nations Unies

Le rapport [Fardeau mondial de la violence armée] est un pas important vers une meilleure compréhension de l'impact néfaste de la violence armée et des réponses plus efficaces à y apporter.

Micheline Calmy-Rey, Ministre suisse des Affaires étrangères, Avant-propos du Fardeau mondial de la violence armée.



1. Plaidoyer, Dissémination et Coordination

De nombreux gouvernements et donateurs du monde du développement ne sont pas suffisamment conscients de la façon dont la violence armée mine le développement et l'efficacité de l'aide. Il est donc crucial d'aller à la rencontre des États, des organisations internationales et de la société civile afin de les sensibiliser à l'interrelation néfaste entre violence armée et développement.

Les conférences internationales et régionales représentent un aspect central de la sensibilisation au plus haut niveau. Plusieurs réunions régionales—incluant le Guatemala (Avril 2007) pour l'Amérique latine, Nairobi (Octobre 2007) pour l'Afrique, Bangkok (Mai 2008) pour l'Asie-Pacifique, et Sarajevo (Novembre 2008) pour l'Europe du Sud-Est et le Caucase—ont mené à l'adoption de déclarations régionales capturant des perspectives régionales. Le 12 septembre 2008, un Sommet de Révision de la Déclaration de Genève a rassemblé 85 États signataires ainsi que plusieurs dizaines d'agences internationales et d'ONG.

En novembre 2008, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une résolution (A/RES/63/23), introduite par les membres du Groupe pilote et autres partenaires, demandant au Secrétaire général des Nations Unies de solliciter l'opinion des États membres sur la relation entre violence armée et développement. En application de cette résolution, le Secrétaire général a soumis un rapport sur « La promotion du développement par le biais de la réduction et la prévention de la violence armée » (A/64/228) à l'Assemblée Générale des Nations Unies en novembre 2009.

2. Mesurabilité et Recherche

Il est crucial d'établir un ensemble de preuves qui permette à la communauté internationale de mesurer l'impact de la violence armée sur le développement et la productivité, ainsi que de développer des initiatives efficaces de prévention et de réduction de la violence armée. Il est essentiel pour les res-

ponsables politiques et les praticiens de disposer d'information en matière de lutte contre les risques, d'amélioration des facteurs de protection et de réduction des effets de la violence armée.

Le Small Arms Survey—un Institut de recherche basé à Genève—a été mandaté par le Groupe pilote de la Déclaration de Genève pour coordonner les efforts nationaux et internationaux visant à améliorer notre connaissance de la portée, de la distribution et des effets de la violence armée. Depuis 2006, le Small Arms Survey a travaillé avec des partenaires de recherche du monde entier pour produire des documents stratégiques et des études empiriques sur les aspects mondiaux, régionaux et locaux de la violence armée. Ceux-ci comprennent des cartographies de la violence armée dans divers pays (Burundi, Guatemala et Timor-Leste) ainsi qu'une publication-phare, le *Fardeau mondial de la violence armée* (*Global Burden of Armed Violence*).

Publié en 2008, le premier rapport *Fardeau mondial de la violence armée* fournit des données complètes, fiables et à jour quant aux tendances et modèles internationaux de violence armée. Il met en évidence une gamme d'indicateurs spécifiques en matière de violence armée, incluant les morts directement et indirectement dues à des conflits, la fréquence des homicides, l'impact et les coûts économiques de la violence armée. Une attention particulière est également prêtée à la violence post-conflit et basée sur le genre, ainsi qu'à d'autres formes de violence telles que les déplacements, les exécutions extrajudiciaires et les kidnappings.

Réduire la violence armée est complexe et requiert une approche générale et complète, ainsi que des partenariats qui vont au-delà des schémas traditionnels et rassemblent divers acteurs unis par une même vision d'un monde stable et sûr.

Kathleen Cravero, PNUD, Administratrice adjointe et Directrice du Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR), discours donné lors du Sommet de Révision de la Déclaration de Genève, 12 septembre 2008

3. Programmes

Afin de réduire la violence armée de manière significative et quantifiable d'ici 2015, il est capital d'améliorer les capacités des gouvernements et de la société civile des pays affectés à mettre en œuvre des programmes coordonnés, cohérents et complémentaires de prévention et de réduction de la violence armée.

Le processus de la Déclaration de Genève se concentre sur une sélection de pays et de champs de meilleures pratiques dans lesquels les gouvernements nationaux et locaux développent et pilotent des programmes spécifiques de prévention et de réduction de la violence armée, avec le support du PNUD et de la communauté de donateurs internationaux.

Le Secrétariat de la Déclaration de Genève collabore étroitement avec le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), qui s'emploie activement à établir des lignes directrices en matière de prévention et de réduction de la violence armée.

La société civile fait partie intégrante du processus de la Déclaration de Genève et des ses efforts de programmation. Le Bureau Quaker auprès des Nations Unies œuvre pour faciliter la coordination de la société civile et l'échange d'informations sur une prévention et une réduction efficaces de la violence armée.